

Les candidats à l'examen du permis de conduire s'attendent, bien évidemment, à être évalués le jour de leur présentation à l'épreuve ; toutefois, ils peuvent également l'être tout au long de leur formation, à leur demande ou à l'initiative leur enseignant de la conduite.

Mais en plus de ces différentes formes d'évaluation, nous encourageons les candidats à l'examen du permis de conduire à s'autoévaluer.

→ DÉFINITION DE L'AUTOÉVALUATION

L'autoévaluation peut être définie comme le fait d'être **capable d'évaluer ses propres compétences**. Il ne s'agit donc pas d'attendre que quelqu'un, comme le formateur, dise au candidat quel est son niveau dans un domaine précis, mais bien de réaliser un vrai travail d'introspection en s'évaluant soi-même.

Mais s'il veut s'autoévaluer, le candidat doit savoir se poser les bonnes questions, tout en ayant une bonne vision du niveau à atteindre afin de **savoir où se positionner par rapport à ses objectifs**. Dans ce cas précis, l'accent doit être mis sur les compétences théoriques et pratiques attendues lors de l'examen du permis. En effet, le candidat doit non seulement connaître les différentes règles du Code de la route, mais doit également savoir les mettre en pratique en situation réelle. Et la nuance est de taille dans le cas de la circulation au volant d'une automobile, car les règles du Code de la route ne suffisent pas toujours pour couvrir **les risques inhérents à chaque situation de conduite**.

→ LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE L'AUTOÉVALUATION

L'autoévaluation doit avoir plusieurs niveaux, afin que l'élève puisse autoévaluer ses compétences dans un domaine précis, d'un point de vue :

- de la connaissance de la règle
- de la compréhension du risque
- et de sa maîtrise pratique (mise en situation)

Lors de l'apprentissage à la conduite, S'Cool Auto propose aux apprenants de s'autoévaluer grâce à leur livret d'apprentissage.

Ainsi, pour chaque compétence visée par le programme de formation à l'apprentissage de la conduite, l'élève peut indiquer le résultat de son auto-évaluation. Cela lui permet de se rappeler de sa position vis-à-vis de chaque compétence, et ainsi de **définir un plan d'action avec son enseignant**, afin de progresser à son rythme et en fonction de ses acquis.

Le livret d'apprentissage S'Cool Auto permet aussi aux élèves d'indiquer leurs interrogations, afin qu'ils puissent les traiter avec leur enseignant de la conduite lors des sessions de formation suivantes.

EN RÉSUMÉ :

L'autoévaluation permet au candidat de connaître son niveau dans chacune des compétences abordées dans le cadre de l'apprentissage de la conduite (théorique, compréhension du risque et pratique). Cette formation ne se suit pas uniquement dans un véhicule école, mais doit également passer par une réflexion individuelle, afin que le candidat prenne du recul sur sa formation. L'autoévaluation n'étant pas figée, son objectif est de faire progresser le candidat en continu, mais toujours à son rythme et en fonction de ses capacités, afin que l'apprentissage lui soit toujours bénéfique.

Grâce à cet outil, l'élève se positionne mieux dans son apprentissage. **Il comprend clairement ce qui lui est demandé et le chemin qu'il lui reste à parcourir.** De cette façon, l'investissement personnel de l'apprenant durant sa formation devient plus important, ce qui lui assure un meilleur suivi et un meilleur apprentissage à long terme. En effet, en pratiquant l'autoévaluation, l'élève apprend à se remettre en question. Cette pratique fera alors partie intégrante de son expérience de conducteur, ce qui lui permettra de s'autoévaluer tout au long de sa vie et fera de lui un conducteur plus sûr et responsable, même après l'obtention de son permis de conduire.

